

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 4 JUIN 2025 à 19H00**



N°060/2025 – Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

Conseillers en exercice : **25** – Présents : **18** – Excusés avec Pouvoir : **6** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absente : **1** – Votants : **24**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 4 JUIN, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 28 mai 2025**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX Jean-François, BOILEAU Marc, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, GALIEN Jean-Michel, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs : BOUVARD Patrick (pouvoir donné à Lydie CHAUDET), FERAUD Valérie (pouvoir donné à Guillaume FAUVET), MESSINA Isabelle (pouvoir donné à Isabelle VIGNAGA), ROUSSEL Céline (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), SAUDRAIS Nadia (pouvoir donné à Jean-Luc BERNARD), SCHWINTNER Francis (pouvoir donné à Evelyne DOUVRE).

ETAIT ABSENTE : Madame GONGUET Nathalie

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Rita MONTEIRO** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

1. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

Le Maire rend compte au Conseil municipal des DIA pour lesquelles le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre :

Numéro de dossier	Adresse terrain	Désignation du bien	Décision adoptée
DIA00134425A0018	Chalandré	Terrain non bâti	Non préemption
DIA00134425A0019	33 rue des Noisetiers	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A0020	24 allée de la Source	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A0021	354 rue du petit Montholon	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A0022	Chalandré	Terrain non bâti	Non préemption
DIA00134425A0023	59 rue Louison Bobet.	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A0024	389 allée de la Grange Maman	Bâti sur terrain propre	Non préemption

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250604-060060-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2025

Publication : 10/06/2025

2. Commande Publique :

2.1 - Marché de travaux d'aménagement de l'esplanade de la salle des fêtes, de la rue des écoles et du parking de la Mairie passé en procédure adaptée - Avenant n°1 au lot 2 (décisions 032-2025 du 15 mai 2025) : la conclusion de cet avenant a pour but de prendre en compte **des travaux complémentaires sur la tranche ferme et la tranche optionnelle 1**, demandés par la maîtrise d'ouvrage :

N° et intitulé du LOT	TITULAIRE	MARCHÉ INITIAL		AV · N°	MONTANT AVENANT		MARCHÉ DEFINITIF	
		€ HT	€ TTC		€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
2 – ESPACES VERTS ET REVETEMENTS QUALITATIFS	PARCS ET SPORTS	179 728.50	215 674.20	1	29 572.69	35 487.23	209 301.19	251 161.43

2.2 - Assurances – Acceptation d'indemnités de sinistres

Encaissement de la somme de 3000 € versée par RELYENS, assureur Protection juridique de la commune, correspondant à la prise en charge partielle des honoraires du cabinet SCP ROCHETEAU, UZAN-SARANO & GOULET (3 600€ TTC) représentant la collectivité dans le cadre de l'un contentieux d'urbanisme porté devant la Cour de cassation.

2.3 - Récapitulatif des devis signés par le Maire et ses Adjoints :

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des devis, bons de commandes et marchés de travaux, de prestations de services et de fournitures signés depuis le Conseil Municipal en date du 7 mai 2025 et dont le montant est supérieur à 500 € HT :

DATE	Prestataire	Libellé	HT	TTC
30/10/24	CIBMA	Réparation fuite d'eau en toiture à l'école du village	3 750,00 €	4 500,00 €
16/05/25	ESPACE FLEURI	Création massif devant la maison Dubois	3 031,05 €	3 334,16 €
14/05/25	RICHARDSON	Remplacement des bouches de VMC du gymnase	1 074,35 €	1 300,75 €
14/05/25	SOTRAPP	Passage de la balayeuse sur l'ensemble de la commune	1 900,00 €	2 090,00 €
14/05/25	RACTEM	Fourniture d'étagères pour l'aménagement sous-sol matériel stockage panneaux de signalisation	966,32 €	1 159,58 €
13/05/25	CLAAS	Fourniture de balai de désherbage	1 661,30 €	1 993,56 €
14/05/25	SIEA	Modernisation éclairage esplanade de la liberté		8 067,88 €
05/05/25	COLAS	Programme voiries 2025	15 024,05 €	18 028,86 €
13/05/25	SERMA	Fourniture d'une berce, adaptation saleuse, pose plaque SETRA et équipements VH et passage véhicule en RTI	16 000,00 €	19 200,00 €
05/05/25	SCHINDLER	Remplacement des câbles ascenseur pôle (plus de 15 ans)	4 432,00 €	5 318,40 €
06/05/25	VAUDAUX	Acquisition de matériels électroportatifs pour l'entretien des espaces publics	2 534,11 €	3 040,93 €
30/04/25	COLAS	Programmation voiries 2025	224 012,90 €	268 815,48 €
07/05/25	CHUBB	Remplacement des batteries alarme incendie école du village	571,45 €	685,74 €
13/05/25	SIEA	Modernisation éclairage rue Clostermann et rue des vavres	4 808,08 €	5 769,70 €
07/05/25	AU CAOUTCHOUC BRESSAN	Équipement de protection individuelle pour les agents techniques bâtiment/espaces verts/voirie	2 888,08 €	3 465,70 €
07/05/25	AU CAOUTCHOUC BRESSAN	Équipement de protection individuelle pour les agents techniques bâtiment/espaces verts/voirie	643,92 €	772,70 €
07/05/25	AU CAOUTCHOUC BRESSAN	Équipement de protection individuelle pour les agents techniques bâtiment/espaces verts/voirie	593,25 €	711,90 €
19/05/25	NORMEQUIP	Fourniture de passe-câbles pour protéger les câbles	1 035,50 €	1 242,60 €

001-210103446-20250604-060060-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2025
Publication : 10/06/2025

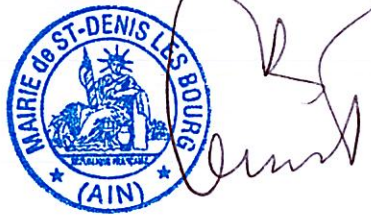
Délibération n°060-2025 du 4 juin 2025 (suite) – 3 –

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

PREND ACTE des attributions exercées par le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions sus nommées.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET



La secrétaire
Rita MONTEIRO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250604-060060-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2025
Publication : 10/06/2025